



**ELECTION
DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU GROUPE CONSULTATIF PARITAIRE
DES PERSONNELS ATRF**

SCRUTIN DU 30 JUIN 2015

**PROCÈS-VERBAL DE RECENSEMENT DES VOTES
BUREAU DE VOTE CENTRAL**

Le scrutin a été déclaré ouvert à8..... heures. 37

Il a été clos à ..8... heures. 48

Le recensement des votes, commencé dès la clôture du scrutin, a été achevé à ..8... heures. 48

- nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale : 10

- nombre de votes émis par correspondance : 8

- nombre d'enveloppes non prises en compte pour les motifs ci-dessous (total) : 2

. enveloppes n° 3 parvenues au vice-rectorat avec le cachet de la poste à une date postérieure à la date de clôture du vote par correspondance (> 24/06/2015) ou non oblitérées : 2

. enveloppes n° 2 sur lesquelles ne figurent pas le nom et la signature de l'électeur ou sur lesquelles le nom est illisible : 0

. Autres cas : 0

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

Important :

seront jointes au procès-verbal :

. Les enveloppes n° 2 (qui ne doivent pas être ouvertes) et les enveloppes mises à part ;

. La liste d'émargement dûment contresignée par le président et le secrétaire de la section de vote ainsi que par les représentants de liste présents.

Les observations éventuelles du président et des représentants de listes.

ELECTION
DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU GROUPE CONSULTATIF PARITAIRE
DES PERSONNELS ATRF

SCRUTIN DU 30 JUIN 2015

PROCÈS-VERBAL DE RECENSEMENT DES VOTES
BUREAU DE VOTE CENTRAL

Total de suffrages valablement exprimés	6
Nombre de suffrages blancs ou nuls	0
Nombre de sièges à attribuer	1

Quotient électoral (QE) (Nbr suffrages valablement exprimés/Nbr de sièges)	6... / 1	=	6 (QE)
---	----------	---	--------

Liste	Voix	Voix / QE	Sièges 1ers	Restes	Siège sup
UNSA	6	1	1	0	0

Résultats du scrutin :

UNSA :1.....sièges attribués.

à Nouméa, le 30 JUIN 2015

Le président
M. Patrick DION
Vice-recteur,
directeur général des enseignements



La secrétaire du bureau de vote
Mme Lorraine THIRION
adjointe à la chef de la division
du personnel



Le représentant de liste
UNSA(1)



(1) Nom, qualité, signature.